



SAINT MARCEL PAULEL

BULLETIN MUNICIPAL - Septembre 2022

Sommaire

LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE LES :

Mardi : 14 heures - 18 heures

Jeudi : 8 heures 30 - 12 heures

Samedi : 8 heures 30 - 12 heures



05 61 35 60 08

mairie@saintmarcelpaulel.fr

www.stmarcelpaulel.fr

NUMEROS UTILES

APPEL D'URGENCE 112

POMPIERS 18

SAMU 15

POLICE 17

EDF DEPANNAGE : 08 10 13 13 33

SOS MEDECINS : 05 61 33 00 00

DECHETTERIE DE VERFEIL : 05 61 09 32 63

EDITO	3
VIE MUNICIPALE	4 - 5
CŒUR DE VILLAGE	6
TRANSPORT A LA DEMANDE	7
NOUVEAU TERRAIN DE PETANQUE	7
CLES CONNECTEES	7
AUTOROUTE TOULOUSE—CASTRES	8
NOUVEAU LYCEE DE GRAGNAGUE	8
DEPLOIEMENT DU NOUVEAU SITE INTERNET DE LA MAIRIE	9
DECHETS MENAGERS	9
LE BUDGET	10
LES PROJETS	11
LE MECHOUI COMMUNAL	12 - 15
LE PERE-NOEL A SAINT MARCEL PAULEL	16
CARNET ROSE/BLANC/NOIR	16

Publication :

Commune de Saint Marcel Paulel

Mairie 31590 SAINT MARCEL PAULEL

☎ 05 61 35 60 08 ✉ mairie@saintmarcelpaulel.fr

Impression : Mairie de Saint Marcel Paulel

Directrice de la publication : Véronique RABANEL

Commission Communication : Henri Berthier, Arnaud Evrard, Yvette Leroy

Suivez-nous sur Facebook :





Cet été, nous avons tous souffert de la canicule et de ses conséquences, feux de forêts pour certains, évacuations de lieux de vacances ou de résidences, tempêtes, inondations pour d'autres.

L'enjeu est de taille pour les années à venir : lutter contre le réchauffement climatique.

La loi Climat et Résilience, promulguée le 22 août 2021 a anticipé cet état de fait et règlemente l'écologie dans notre société toute entière : dans les services publics, dans l'éducation, dans l'urbanisme, dans les déplacements, dans les modes de consommation, dans la justice et la protection du climat.

Ainsi, il faudra à l'avenir consommer, produire et travailler, se déplacer, se loger, se nourrir différemment.

C'est dans ce nouveau cadre réglementaire que le Conseil Municipal va ouvrir le chantier de réflexion de son cœur de village.

Un intérêt tout particulier sera porté à l'écrin de verdure, l'environnement champêtre qui définit la commune et que nous aimons tant.

La qualité de vie que nous avons, si nous voulons la conserver demain, il faut la réfléchir et la défendre aujourd'hui.

Je vous propose de prendre connaissance des idées qui seront travaillées avec l'expertise des services de l'Etat à la fin de l'année 2022 en parcourant les pages de ce nouveau Saint Marcel Paulel Infos.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Véronique Rabanel
Maire

VIE DE LA COMMUNE

CHRISTIANE



Figure emblématique de la commune, sur tous les fronts, Christiane Melou a consacré sa vie professionnelle au service de ses territoires : paroissial et municipal.

Embauchée au service de la mairie en 1991, Christiane a œuvré sans relâche à la vie quotidienne et aux péripéties qui ont jalonné son activité professionnelle. Elle a été présente à tous les méchouis, toutes les commémorations, activités au sein du foyer rural, avec, à l'époque... la chasse aux œufs en tracteur.

Disparue soudainement le 15 décembre 2021, Madame Melou reste et restera dans le souvenir de chacun, Christiane, tout simplement.



DEPART DE LAURE KETCHEDJI , ARRIVEE DE CLAIRE PERILHOU



Laure KETCHEDJI, Secrétaire de Mairie depuis 2010, a fait valoir son droit à la mobilité, afin de continuer sa carrière professionnelle, au sein de l'Université Toulouse 1. Après une décennie de bons et loyaux services dans notre commune, Laure a bien évidemment été accompagnée au mieux dans cette transition car suite à l'annonce de ce départ, il était urgent pour l'équipe municipale de pourvoir à son remplacement dans les meilleures conditions.



Durant le mois de juillet 2021, Claire PERILHOU, professeur des écoles en réflexion sur une éventuelle reconversion professionnelle, avait pris du temps sur ses vacances d'été pour vivre de courtes expériences sous forme de stages, auprès de mairies haut-garonnaises et tarnaises. Parmi la multitude de collectivités locales, la commune de Saint Marcel Paulel avait été choisie pour aider Claire dans sa réflexion. Nous avons accepté de l'accueillir pendant quelques semaines.

Sans expérience municipale mais au vu de la très grande motivation de Claire pour le poste de secrétaire de mairie, lors du recrutement pour pourvoir au remplacement de Laure, malgré les très nombreuses candidatures externes, nous avons saisi l'opportunité de l'embaucher.

Nous leur souhaitons, à toutes les deux, une très belle réussite dans leurs nouvelles fonctions.



Les jardiniers vident le grenier et troquent leurs plantes !

Belle journée ensoleillée du 15 mai pour accueillir les 22 exposants du vide grenier de notre joli village ! Un 23^{ème} stand, moins commun a également attiré des badauds mais aussi des férus de plantes en tout genre.

Les « Jardiniers de Saint-Marcel-Paulel » avaient pour l'occasion mis à disposition une cinquantaine d'espèces de plantes et plants de potagers en tout genre ! Sur le principe du troc (et même si vous n'aviez rien à troquer vous repartiez toujours avec quelque chose), l'idée est non seulement de faire connaître notre action mais également d'échanger et conseiller les visiteurs !

Cette année, les jardiniers ont non seulement organisé le vide grenier du village mais également participé à la WORLD CLEAN UP (Edition 2021), nettoyé et arboré les abords du lavoir, continué la plantation et l'entretien de la haie gourmande le long du Girou, sans oublier de cultiver le potager partagé !

Nous sommes une quinzaine d'amoureux de la terre qui désirons partager notre passion.

Alors pour continuer encore et encore, nous vous donnons rendez-vous pour une nouvelle année animée autour des plantes et notez déjà la prochaine WORLD CLEAN UP DAY qui se déroulera le 17 septembre prochain !

A très vite pour de nouveaux projets et un grand merci aux participants du vide grenier de mai dernier !

Infos sur www.worldcleanupday.fr

Article des Jardiniers de Saint Marcel Paulel



La révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune est approuvée depuis octobre 2020.

Pour des raisons règlementaires imposées par le SCoT Nord Toulousain et la Préfecture, la zone 2AU, située au centre du village ne pourra être ouverte à la construction qu'après dérogation de la Préfecture.

Etant donné que deux autres communes, au sein de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou, sont dans le même cas et qu'elles ont obtenu l'accord des services préfectoraux, Madame le Maire a sollicité une

audience auprès de Monsieur le Préfet Etienne Guyot pour défendre le projet cœur de village de la Commune, acté depuis 2020 dans le PLU.

Les arguments, longuement exposés lors de l'entrevue du 23 mars 2022, ont été écoutés et entendus puisque Monsieur Le Préfet a demandé à ce que tous les services d'Etat, parties prenantes au projet, se mettent autour d'une table avec le Conseil Municipal pour étudier la demande communale.

Une réunion de travail, de réflexions et d'échanges avec le Conseil Municipal, les services de la Direction Départementale des Territoires de la Préfecture, l'architecte-paysagiste conseil de la DDT, les Bâtiments de France, le Conseil Architecture Urbanisme Environnement, le SCoT Nord Toulousain, l'Etablissement Foncier d'Occitanie, aura lieu au dernier trimestre 2022.

Dans un premier temps et en vertu de la Loi Climat et Résilience du 22 août 2021, la DDT va examiner minutieusement les terres agricoles qui ont été consommées, les dix dernières années, pour connaître la surface disponible restante pour le projet de cœur de village. Cela signifie que les divisions de parcelles, situées en zone constructible, vont être également intégrées dans le comptage.

Pour rappel, la loi Climat et Résilience, portant lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets ancre l'écologie dans notre société, avec une des mesures-clé urbanistiques : moins de bétonisation des terres. Cela signifie concrètement : division par deux du rythme d'artificialisation des sols d'ici 2030. La zéro artificialisation nette devra être atteinte d'ici 2050. Cette mesure sera appliquée par l'ensemble des collectivités territoriales.

Le projet de cœur de village, défendu auprès de Monsieur le Préfet, intégrera donc toutes les contraintes de la loi et même au-delà, dans la mesure du possible. Ainsi le futur habitat devra naître, autant que faire se peut, dans un environnement existant. Une attention particulière sera portée à ne pas détruire le capital racinaire de l'écosystème des sols pour ne pas aggraver son érosion, le ruissellement des eaux de pluie, car le terrain de la zone 2AU est, par endroit, fortement en pente.

Le Conseil Municipal se proposera de réfléchir à un habitat écologique : passif ou positif, avec les Bâtiments de France. Il étudiera la possibilité de faire correspondre son projet à leurs contraintes. Il s'emploiera à palier aux structures manquantes sur le territoire en réfléchissant à des constructions ad'hoc pour que les seniors autonomes puissent rester ou venir vivre à Saint Marcel Paulel. A l'opposé des seniors, une réflexion sur l'accueil des tout-petits sera menée et pourquoi pas la création d'un tiers-lieu ? Le cadre bucolique et la qualité de vie de notre commune s'y prêtent merveilleusement bien...

TRANSPORT A LA DEMANDE - TAD

Le dossier, porté à 100 % par la Communauté de Communes des Coteaux du Girou dans le cadre de la mobilité, a permis à la commune de Saint Marcel Paulel de bénéficier d'un point d'arrêt, situé place de la mairie.

Le principe est simple : permettre à celles et ceux qui le souhaitent, notamment les seniors, de relier, depuis leur commune, les principaux marchés environnants mais également la Clinique de l'Union.

Des points d'arrêts sont définis pour chaque commune mais si vous avez plus de 75 ans, des problèmes de mobilités, le service s'arrêtera devant chez vous.

La méthode : il suffit de réserver par appel gratuit au : 0 805 60 81 00



NOUVEAU TERRAIN DE PETANQUE DANS LE PARC DE LA MAIRIE

Largement plébiscité par les habitants environnants, le nouveau terrain de pétanque a enfin vu le jour au printemps.

Il a été « inauguré » lors du méchoui communal le 2 juillet par les joueurs de pétanque qui ont pu apprécier ses larges dimensions, pouvant accueillir deux équipes en même temps.

Il s'inscrit également dans la droite lignée de la mise à disposition d'équipements publics en cœur de village, projet sur lequel le Conseil Municipal va travailler à la rentrée.



CLES CONNECTEES



Véritable casse-tête à gérer, les clés des bâtiments communaux deviennent une calamité quand elles sont trop nombreuses. On en dénombre pas moins de 250, certaines en circulation, d'autres d'un autre temps et a priori, sans affectation particulière...

C'est pourquoi la mairie vient de décider d'innover en passant au mode de gestion digitale. Les nouvelles clés, dites connectées, seront gérées, d'ici la fin de l'année, par un système numérique installé sur le poste de travail de la secrétaire de mairie. Un plan sécurité, décidé en interne, sera également mis en service et opérationnel immédiatement.

AUTOROUTE TOULOUSE - CASTRES : ENJEUX ET SURVEILLANCE



Le 28 janvier dernier, en réunion publique, beaucoup de personnes sont venues s'informer et ont eu l'occasion d'échanger avec la société de gestion de l'autoroute A68, la société Vinci Autoroutes/ASF, désignée par l'Etat et qui portera l'opération de construction et d'aménagement de la liaison autoroutière entre Castelmaurou et Verfeil, sur environ 9 km.

Une opération de liaison nouvelle entre Verfeil et Castres (tronçon de 54 km), portée par la concession ATOSCA, sous la responsabilité de NGE jusqu'à Castres devrait voir le jour pour un prévisionnel de réalisation et un objectif de mise en service à l'été 2025.

L'interrogation majeure porte sur l'impact des travaux de doublement des deux voies de l'autoroute et principalement sur les deux bretelles de son échangeur au niveau de l'entrée de Verfeil, route de Lavaur. Une des deux sorties sera construite sur la commune de Verfeil, l'autre sur la commune de Saint Marcel Paulel. Elles se situeront au-dessus du Girou, en amont et en aval du rond point actuel de la route de Lavaur.

L'emprise au sol, située en zone inondable va perturber le lit du Girou qui, nous le savons tous, connaît des crues récurrentes en cas de fortes pluies. L'impact sera également non négligeable, en amont du tracé, au niveau du rond point de Gragnague, également inondé et où passeront les bus des lycéens.

Les Maires des deux communes impactées par l'échangeur de Verfeil ont attiré l'attention des services préfectoraux en réclamant les études environnementales prévues dans l'enquête publique, études environnementales qui ne sont pas encore parvenues en mairie.

NOUVEAU LYCEE DE GRAGNAGUE

Le nouveau lycée nord toulousain baptisé Simone de Beauvoir, situé sur les hauteurs de Gragnague ouvrira ses portes aux tous premiers lycéens, à la rentrée scolaire 2022. Il sera en capacité d'accueillir 1800 élèves, quand il tournera à plein régime, dont 140 en internat.



A la rentrée scolaire 2022, il sera équipé pour 6 classes de seconde, 4 classes de première et également d'une section BAC pro. La filière privilégiée pour ce lycée est le numérique, spécialisé dans le digital.

D'une surface de 18 000 m², il a été porté à 100 % par le Conseil Régional et construit par des entreprises du territoire d'Occitanie. Il a été pensé pour être entièrement autonome énergétiquement, au chauffage géothermique, alimenté par 73 puits de 150 mètres de profondeur. Avec sa façade photovoltaïque de 2 500 m², il contribuera à l'autosuffisance de ce lycée à énergie positive. C'est une prouesse inédite en Occitanie qui mérite d'être soulignée.

Les lycéens, ayant débuté leur scolarité sur d'autres sites, auront le choix de finir leur cycle scolaire où ils le désirent.



Ligne : S5011 GAURE → LYCEE DE GRAGNAGUE		
Du lundi au vendredi		
Saint-Marcel-Paulel – RD57/Mairie		7h26
Ligne : S5011 LYCEE DE GRAGNAGUE → GAURE		
	LM-JV	--M--
Saint-Marcel-Paulel – RD57/Mairie	18h24	13h24

DEPLOIEMENT DU NOUVEAU SITE INTERNET DE LA MAIRIE



Suite à l'arrêt du maintien technique de la solution que la mairie exploitait auprès de la société BERGER LEVRAULT, la Municipalité s'est retrouvée dans l'obligation d'anticiper la refonte de son site internet.

L'analyse des solutions, proposées par différents prestataires de service, a conduit le Conseil Municipal vers la solution la plus économique financièrement. Ce choix, sécurisé par l'expertise et le sérieux de l'Agence Technique du Conseil Départemental de la Haute-Garonne, est judicieux à plusieurs titres : l'hébergement, le support technique, sont assurés par la même structure.

Le site est en cours d'élaboration depuis quelques mois, sous la houlette du webmaster Claudette Crouzet, Conseillère Municipale.

Actuellement, elle travaille à reprendre certaines données de l'ancien site et enrichir le contenu afin qu'il soit plus dynamique.

Les personnes intéressées peuvent nous faire part d'informations à publier sur leur activité (artisans, associations, chambres d'hôte, etc) afin que nous puissions les publier ou les mettre à jour.

La page « Actualités » peut être alimentée avec vos suggestions de loisirs ou propositions d'activités sur le mois. Le point de contact est webmastermairiesmp@gmail.com. N'hésitez pas à le contacter.

DECHETS MENAGERS

Le centre de tri des déchets ménagers, en cours de modernisation, devrait, en 2023, prendre en compte le traitement de tous les plastiques, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui car certains sont encore difficilement identifiables par les machines.

Pour tenter de diminuer les déchets au niveau des ménages, des ateliers de compostages sont programmés jusqu'en octobre, par la C3G, pour initier les personnes à cette pratique. A l'issue de ces ateliers sont fournis gratuitement un composteur et son bio-seau.

Sachant que :

- la Communauté de Communes des Coteaux du Girou, composée de 18 Communes, 820 ménages, 21 200 habitants a connu une augmentation de sa population de 6,7 % depuis 2019.
- la revente du carton, verre, métaux en stagnation depuis 2014 a chuté ces dernières années,
- la raréfaction des matières premières devrait générer une augmentation sur la demande de recyclage et une envolée des tarifs,

un comité de pilotage va être constitué au niveau de la C3G, afin d'étudier les conditions du passage à la redevance incitative.

Information et inscription à l'atelier de compostage : prevention.dechets@coteauxdugirou.fr



LE BUDGET 2022 ADOPTE

Soumis chaque année au vote du Conseil Municipal, le budget prévoit et autorise les recettes et les dépenses de la commune. Il regroupe deux grands postes : le fonctionnement et les investissements, avec pour chacun ses recettes et ses dépenses.

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

Le budget d'investissement prépare l'avenir car il est lié aux projets à moyen ou long



Les excédents dégagés en 2021 s'élèvent à 48 347,77 € toutes sections confondues.

Les principaux projets d'investissement pour 2022 :

- ✚ Créer le cœur de village ;
- ✚ Mettre aux normes la défense incendie de la commune en installant quatre citernes enterrées ;
- ✚ Créer une aire de jeux à Beaulieu ;
- ✚ Changer la zinguerie de l'église.

Les taxes :

Le Conseil Municipal a choisi de maintenir les mêmes taux :

	Taux en 2020	Taux en 2021
Taxe Foncière sur les propriétés bâties	32.90%	32.90%
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties	49.80%	49.80%

LES PROJETS

AIRE DE JEUX DE BEAULIEU

Comme annoncé l'an dernier, les conseillers municipaux ont travaillé à l'aménagement de l'aire de jeu de Beaulieu. Différents projets ont été étudiés, la décision de la Municipalité s'est arrêtée sur le projet porté par GAZON AVENIR une société française de fabrication française.

Le projet répond, dans un premier temps, à mettre en place des structures permettant aux plus jeunes, de 1 à 4 ans, de profiter de cette aire. Ce projet est en adéquation avec les échanges que nous avons pu avoir avec certaines des assistantes maternelles de la commune, la réflexion portant sur un petit toboggan, des balançoires et des cabanes.



Ce projet est subventionné à 80 % par les services de l'Etat : 40 % par le Conseil Départemental, 40 % par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, le reste à charge pour la commune est de 6 702,64 € HT.



Parallèlement à la réflexion menée pour les tout-petits, le Conseil Municipal a également pensé aux plus grands. Le terrain de pétanque a été rénové à l'identique, pour permettre des moments de détente conviviaux aux habitants du Hameau de Beaulieu.

SIGNALETIQUE PR (PETITE RANDONNEE) ROUTE DE LA TERRE

La pose de la signalétique directionnelle du PR Route de la Terre a débuté et a pu être avancée durant l'été. Elle sera complétée à l'automne par le marquage de l'itinéraire (peintures directionnelles additionnelles) avant sa mise en service.

Le Service Tourisme et Culture de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou travaille également à la conception d'un guide d'accompagnement « PR Route de la Terre » au format numérique. Il sera également disponible à l'automne.



EXTINCTION NOCTURNE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC : EXPERIMENTATION

L'expérimentation de l'extinction de l'éclairage public est à la réflexion depuis quelques mois. La difficulté de l'exercice réside dans le fait que la prise de décision est « statique », sans possibilité de modularité. Chaque demande d'intervention est facturée par ENEDIS.

Le Conseil Municipal souhaite mettre en expérimentation l'extinction de l'éclairage public à partir de 23 heures en le rallumant à 6 heures en fonction des saisons. Pour rappel, le changement d'heure a été instauré principalement dans le but de réaliser des économies d'énergie à la suite du choc pétrolier de 1973-1974, face à la flambée des prix de l'énergie.





A tous ceux qui ont vécu leur premier méchoui communal cette année et de l'avis de tous : « c'est super ce que vous faites ! »,

A tous ceux qui l'attendent tous les ans avec impatience et qui en ont été privés pendant deux longues années,

A tous ceux qui étaient là au tout premier et qui sont toujours là,

A celui qui ne le « raterait pour rien au monde »,

Retour sur ce qui pourrait s'apparenter à un conte de fée...

Il était une fois, la naissance du méchoui communal... (extraits du Livre d'Or du méchoui)

Comme toutes les Communes de France, Saint Marcel Paulel organisait depuis toujours sa fête locale. Dans les années 60, ce sont les jeunes de la commune qui « étaient aux manettes ».

Hélas, la motorisation récente de l'un d'entre eux, lui a été fatale.

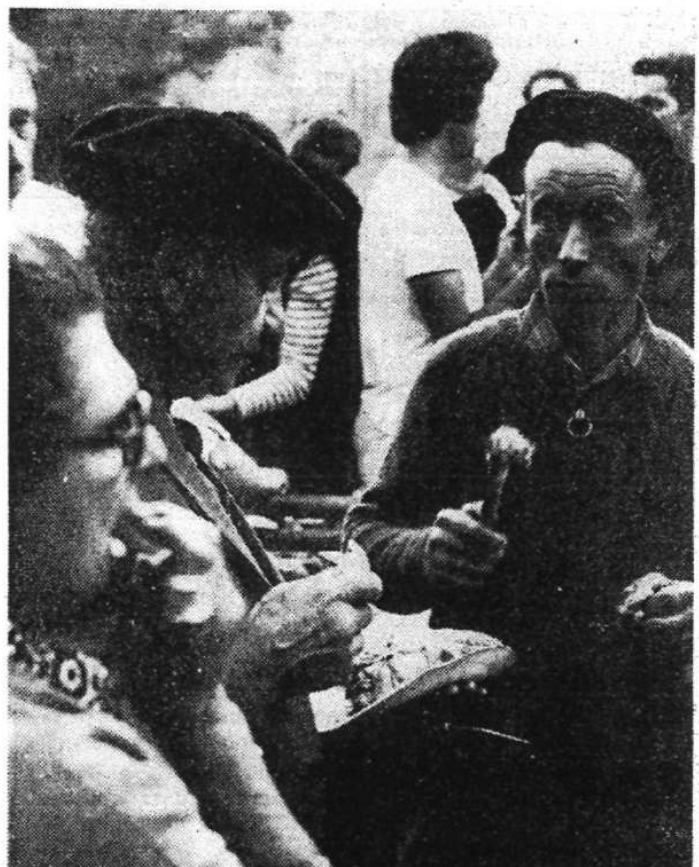
Face à cette situation, sur la proposition du Maire, Claude Roudière, le Conseil Municipal, lors de sa séance du 30 août 1969 se trouvait dans l'obligation, à l'unanimité, d'annuler la fête locale et de dédommager l'orchestre qui avait été retenu depuis plusieurs mois.

C'est dans sa délibération du 28 février 1974 que le Conseil municipal décidait de rétablir une fête locale sous la forme d'un Méchoui communal, que les rapatriés d'Afrique du nord, en 1962, avaient commencé à développer dans leurs réunions.

La Commune de Saint Marcel Paulel était la première à sortir des sentiers battus de la fête traditionnelle et à créer un Méchoui communal, devenu lui-même traditionnel, souvent envié, toujours très apprécié, mais jamais imité.

Saint-Marcel-Paulel

Méchoui



La photo ci-dessus rappelle le mémorable « méchoui communal » du 23 juin offert par la municipalité aux habitants de Saint-Martin-Paulel.

Environ cent quatre-vingts personnes s'étaient retrouvées à « En Garrosses » pour déguster les huit moutons de M. Picou (qui a donné les merguez, également très appréciées), moutons préparés avec talent par M. et Mme Mazon, MM. Grimaldi, Bonnet (qui a offert le vin rosé) et François Jalabert, sur le bois fourni gracieusement par M. Mengual, omniprésent durant toute la mise en place.

Cette réussite est celle de toutes les personnes qui ont spontanément proposé leur collaboration pour cette manifestation; et avec les participants cités plus haut, il faut remercier MM. Raud (et sa pelle), Ciarva, Du-

mont, Rossi, Valette, Aimé, Lafosse, Kounakowitch, Berrone et, bien entendu, Hébert. N'oublions pas surtout Mlle Monique Roure qui, pendant la cuisson du méchoui, a organisé avec compétence un tournoi de ping-pong disputé dans la salle du Foyer rural et dont les différentes séries ont été remportées par Dominique Bigourdan, Michel Roudière, Chantal Blanc, Bernard Amen, Martin Grimaldi et Philippe Hébert.

L'animation de cette soirée de détente avait été confiée à la fanfare des Beaux-Arts (une excellente idée de M. Lafosse) dont chacun a pu apprécier la fantaisie et le brio tout au long du méchoui, du feu de la Saint-Jean et du bal qui a brillamment clôturé cette très sympathique réunion.

Premier méchoui - samedi 23 juin 1974

Le premier Méchoui s'est tenu en bordure du Chemin de Garrosses, à l'endroit où naguère ce chemin, alors Chemin de Saint Marcel au Château, franchissait la voie ferrée Toulouse-Castres, supprimée en 1934.

Il réunissait 180 personnes environ, servis à la queue leu leu, au fur et à mesure de la découpe des agneaux cuits toute la journée à la mode marocaine (agneau fermé).

Quelques marcellois et marcelloises peuvent encore dire avec fierté : *j'y étais !*

2^{ème} méchoui - samedi 29 juin 1975

Nouveau site plus convivial et plus vaste au bord du Girou, sur l'agréable espace devant la passerelle en bois de Nagen, avec 201 personnes dont quelques invités payants au prix de 15 francs par personne.

Préparation et cuisson toujours à la mode marocaine (trois trous creusés et trois agneaux au-dessus de chaque trou) par une équipe élargie avec la participation de Jean-Baptiste ROSSI, de Pierre CIARVA, et de notre vétéran d'aujourd'hui, Aimé MAUREL.

Dans la journée, jeux au bord du Girou : concours de pêche, Ping-pong, Pétanque.

La première photo est devenue la référence du livre du *Méchoui Communal de Saint Marcel Paulel*.

3^{ème} méchoui - samedi 26 juin 1976

Toujours au bord du Girou, près de la passerelle, toujours avec 7 agneaux avec 1200 merguez, toujours gratuit, toujours au tarif de 15 francs pour les invités extérieurs, 3 francs pour tous pour la buvette.

Cuisson à la marocaine assurée par Martin Grimaldi d'Esdra, René et Joël Mespoulet, André et François Jalabert, Pierre Ciarva, Maurice Manens, Jean-Baptiste Rossi avec une recrue de choix : Georges Da Ros, notre talentueux vétéran, Aimé Maurel et Claude Roudière.

4^{ème} méchoui - samedi 25 juin 1977

Toujours les bords du Girou avec 7 agneaux et 1500 merguez et un plus grand nombre d'invités payants, toujours au tarif de 15 francs.

Charles BLANC, Pierre ESNAULT, François JALABERT, René MESPOULET, Pierre RACAUD, ont assuré la préparation du site.

François JALABERT, Georges DA ROS, René et Joël MESPOULET, Pierre ESNAULT, Didier BLANC, Jean-Baptiste ROSSI, ont réalisé la cuisson, toujours à la marocaine.



5^{ème} méchoui - samedi 24 juin 1978

Ce sera le dernier Méchoui au bord du Girou, avec les 7 agneaux et les 1500 merguez fournis par Guy PICOU.

La cuisson à la marocaine est toujours assurée par François JALABERT, Georges DA ROS, Maurice MANENS, qui réaliseront aussi la découpe des agneaux et par Aimé MAUREL, Jean-Baptiste ROSSI, Didier BLANC, Pierre RACAUD, René et Joël MESPOULET.

Un violent orage juste en fin de cuisson nécessitera un repli rapide pour le repas sous le hangar de Victor et Claude AIME mis, spontanément, à la disposition des participants, qui rejoindront ensuite la salle communale pour le bal et les animations du FOYER RURAL.

6^{ème} méchoui - samedi 23 juin 1979

L'orage et les fortes pluies de 1978, les difficultés de découpe des agneaux, le déplacement des participants de Nagen vers la salle communale, nous ont conduit à abandonner un site champêtre très agréable pour l'espace plus conventionnel de la place communale.

Le nombre d'agneaux est passé à 9, toujours avec 1500 merguez, notre ami Aimé MAUREL a rejoint l'Equipe cuisson, dont il est aujourd'hui l'un des vétérans avec Georges DA ROS.

Le repas se déroule sur la place communale, chacun attend son tour pour recevoir sa portion d'agneau à la table de découpe et va s'asseoir sur l'herbe, les plus prompts s'installant dans la salle communale.

Le déplacement de Nagen vers la salle communale entraînait souvent l'abandon de quelques participants et l'unité de lieu est très appréciée de tous.

7^{ème} au 11 méchoui 1980 - 1984

Les Méchouis se déroulent immuablement et paisiblement sous le même format que précédemment, les convives s'installent sur la pelouse de la place communale au gré des affinités.

Une course cycliste est organisée en 1981.

12^{ème} méchoui - samedi 22 juin 1985

Les participants sont désormais installés autour de 18 tables de plein air pour déguster 9 agneaux et l'inscription des invités payants a été portée à 50 francs.

L'animation est confiée au FOYER RURAL alors en grande activité sous la présidence généreuse de François JALABERT.



47ème méchoui communal - samedi 2 juillet 2022

Depuis 1985, le format du méchoui a peu évolué. Il traverse les ans et les âges, sans prendre une ride de ringardise. Il est autant apprécié des anciens que des nouveaux Marcellois. Il est même plutôt avant-gardiste dans « l'inédit » qui dure maintenant depuis presque un demi siècle, aussi bien dans la convivialité que dans sa logistique.

Félicitations et merci au Comité d'Organisation 2022.



Barbecue sur-mesure pour les saucisses et les merguez



Montage des tentes



Rangement pour 2023



Assemblage des chaises



Cuisson des 9 agneaux



Les cuiseurs



Le méchoui 2022

LE PERE-NOEL A SAINT MARCEL PAULEL

En décembre dernier à cause du Covid et à la dernière minute, le Père-Noël a été obligé d'annuler le spectacle de Noël, organisé en salle par la Mairie. Qu'à cela ne tienne, le Père-Noël a appelé un de ses petits lutins et a trouvé une idée magique de plein air : un tour de village en calèche !

Une oreille indiscrete aurait oui dire et raconterait, à qui veut l'entendre, que dans ses ateliers, le Père-Noël préparerait, en secret une belle surprise pour la fin de l'année, mais chut !

Nous attendons avec impatience ce que le Père-Noël et ses petits lutins vont réserver aux enfants de Saint Marcel Paulel pour les fêtes de fin d'année.



CARNET ROSE / BLANC / NOIR

Naissances :

01/10/2021 : Camille DROMER

19/12/2021 : Nola ROMUALD

04/01/2022 : Hugo et Mahé SOMSON

02/05/2022: Yzia LEROY

Nous renouvelons nos compliments aux heureux parents et nos souhaits de bienvenue et de bonheur à Camille, Nola, Hugo, Mahé et Yzia.



Mariages : 23/07/22 : Angélique MARECHAL et Jérôme COLOMBIER

27/08/2022 : Chantal CHALHOUB et Raphaël RAPHAEL

Nous leur renouvelons tous nos vœux de bonheur.



Décès :

20/07/2021 : Robert GASPARD

14/12/2021 : Christiane MELOU

02/02/2022 : Adèle BONOMI

09/04/2022 : François CABROL

02/05/2022 : André COCAT

Nous exprimons nos sincères condoléances à leur famille.

